



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4052177

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/05/2024 15H13 C:000874 I:07872
V/REF : G.2292/V720J005 /DMDV 19036
V/Email reçu le Mercredi 15/05/2024 à 15H13

**PROPRIETAIRE SCI CVLB
CHEZ COURDIL BOUQUERIE
9 RUE AUGUSTE
30000 NIMES**

IMMEUBLE : SCI CVLB -MR BERTHET
27 BIS AVENUE JEAN JAURES
30000 NIMES

Nîmes, le 29 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 27 BIS AVENUE JEAN JAURES - RDC - MAISON D'ACCUEIL PAUL RABAUT
PORTABLE : 06 28128165 OU 04 66363939
MOTIF : DYSFONCTIONNEMENT DE L'INTERPHONE
Donneur d'ordre : Mme M. VALLEE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

LE 22/05/2024 A 10H15 :

A NOTRE ARRIVEE SUR SITE, NOUS CONSTATONS QUE LE FUSIBLE DE L'INTERPHONE A ETE COUPE VOLONTAIREMENT CAR IL SEMBLERAIT QU'IL Y AIT UN BRUIT IMPORTANT A LA PLATINE DE RUE.
REMISE EN ROUTE ET REGLAGE DU MICRO HAUT PARLEUR A LA PLATINE, NOUS REALISONS DES TESTS D'APPELS, D'ECOUTE ET D'OUVERTURE DE PORTE A PARTIR DE L'INTERPHONE DE LA MAISON D'ACCUEIL PAUL RABAUT ET TOUT FONCTIONNNE.
NOUS DETECTONS LA PANNE QUI VIENT DE LA GACHE ELECTRIQUE QUI RESTE EN POSITION OUVERTURE, IL S'AGIT D'UN PROBLEME DE MECANISME DE LA GACHE QUI EST CASSÉE.
NOUS ELABORONS LES CONSIGNES DE CHANTIER
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 28/05/24 à 13H46 Mme M. VALLEE

BONJOUR,
NOUS VOUS PRECONISONS LE REMPLACEMENT DE LA GACHE ELECTRIQUE.
UN DEVIS SUIT.
CORDIALEMENT.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4052177

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENT	1	245,00	245,00
TOTAL H.T.				245,00
T.V.A. a 10,00%				24,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>269,50</u>

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



1, rue d'Albenas
30032 NIMES CEDEX 1

DEMANDE DE DEVIS

A rappeler impérativement
N/Réf. : G.2292/v720j005 /DMDV 19036

SERVIMO
256 Rue Commandant Massoud
Zac De Garosud
34000 MONTPELLIER

NIMES, le 15 mai 2024

Affaire suivie par : Flore TOGNAZZONI
Email : f.tognazzoni@courdil.immo

Informations Fournisseur :
Email : nimes@servimo.fr
Portable : 06 21 84 38 98
Tél : 04 11 25 01 65

Madame, Monsieur,

Merci de bien vouloir nous établir un devis au nom du **Propriétaire CVLB** domicilié en notre cabinet, pour la résidence ci-dessous :

27 BIS AVENUE JEAN JAURES
30900 NIMES

NATURE DE LA DEMANDE DE DEVIS :
VOUS ETES INTERVENUS EN OCTOBRE 2022 SUR LA PLATINE MAIS L'ASSOCIATION NOUS
SIGNALE DE NOUVEAU UN DYSFONCTIONNEMENT DE L'INTERPHONE

Désignation du lot : 2 Pièces
Etage : RDC **Porte :** **Escalier :**

Nom du demandeur : ASSO MAISON D'ACCUEIL PAUL RABAUT
Tél. domicile : **Tél. portable :** 06 28 12 81 65 **Tél. profess. :** 04 66 36 39 39

➤ **Merci de nous adresser votre devis avant le : 15/05/2024**

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Flore TOGNAZZONI

*Votre devis fera apparaître la décomposition en prix unitaires des différentes fournitures, la main d'œuvre et les frais de déplacement.
En cas d'acceptation de votre devis, vos travaux devront être réalisés en respect des règles de l'art ainsi que de toutes les dispositions applicables du Code de la Santé Publique et du Code du Travail.*